



CTMEN du 8 juillet 2020

Déclaration liminaire de la FSU

Ce CTMEN se tient deux jours après un remaniement ministériel qui ne signale ni changement ni même inflexion politique, contrairement aux déclarations du Président de la République. Les leçons des errements de la période passée doivent être tirées. En effet, la sévérité des jugements des personnels à l'endroit de la politique menée par le précédent ministère appellent une réorientation complète, s'appuyant sur la nécessité de respecter la professionnalité et l'expertise des personnels et de leur donner les moyens d'exercer leurs métiers. On ne peut avancer en tournant le dos à ceux qui font vivre au quotidien le service public d'Éducation.

Projets et méthodes doivent être révisés ! Il est urgent de respecter les organisations syndicales représentant les personnels et de rétablir des conditions respectueuses du dialogue social, de rompre avec la verticalité et l'autoritarisme qui a caractérisé la posture ministérielle jusqu'ici.

Sans cela, le système scolaire, et avec lui les jeunes et toute la société continueront de pâtir de la politique menée.

La rentrée 2020 est source d'appréhension tant, malgré nos demandes répétées, ses conditions n'ont pas été anticipées, discutées et partagées. C'est surtout une impression d'impréparation qui se dégage à l'orée des congés scolaires. Les injonctions paradoxales de ces derniers appellent à revenir à un fonctionnement ordinaire dans lequel une communication médiatique n'a pas valeur d'instruction aux services et établissements.

Quels scénarii pour la rentrée, selon quelles hypothèses de ses conditions ?

Dans le premier degré, les annonces ne sont pas à la hauteur des attentes et des besoins. Ainsi les vacances apprenantes qui ne font pas une démonstration de force mettent en évidence l'impréparation ce qui justifie un décret précipité pour financer les heures des contractuels, principaux candidats sur ce dispositif. Cela devrait poser des questions tant sur la précarité de ces personnels, le taux appliqué à ces heures supplémentaires que sur le fait que ce sont les moins formés qui vont faire de la remédiation. De même la poursuite du pilotage par les évaluations continue de renforcer l'individualisation du travail des élèves plutôt que le travail collectif, alors même que la crise montre au contraire la nécessité pédagogique de soutenir le travail et les dynamiques collectifs.

La rentrée dans le second degré reste incertaine, notamment sur la question en suspens de l'affectation des 350 postes gardés en réserve en décembre dernier.

Chaque jour montre la pertinence des alertes de la FSU concernant les besoins en personnels enseignants, d'éducation et de psychologie dans le second degré. Cela rend d'autant plus incompréhensible le refus du ministère de recruter dès le 1er septembre l'ensemble des lauréats sur listes complémentaires.

Les filières administrative, technique, sociale et de santé continueront de pâtir d'absence de moyens et des conditions dégradées de leur mobilité.

Le dossier de la formation des enseignants a pris beaucoup de retard. Des textes concernant l'alternance pendant le master MEEF, le cadrage des maquettes de concours doivent être publiés avant la rentrée scolaire. Si les éléments de cadrage nous ont été présentés, il n'en est rien des projets de textes.

Les stagiaires 2020-2021 vont être nommés dans des conditions qui rendent leur installation et la préparation de leur rentrée très compliquées. Parmi eux, celles et ceux qui n'ont pas passé d'oral ne savent toujours pas en quoi consistera l'épreuve orale qu'elles et ils devront passer en fin d'année. Il est urgent que le contenu de cette épreuve et les modalités de sa prise en compte pour leur titularisation soient clairement définies.

Contrairement aux orientations que vous aviez données, des stagiaires 2019-2020 ont eu la surprise de subir une inspection pendant la période de confinement. La FSU exige que ce type d'inspection ne soit pas pris en compte pour leur titularisation.

Le guide AESH est un outil de référence qui a de l'intérêt et qui a évolué dans le cadre des groupes de travail. Toutefois, il ne peut tenir lieu de mesure d'amélioration. Ce dossier fait du sur place sur de nombreux points : statut des personnels, rémunération, pilotage de l'accompagnement...

La crise économique impacte déjà fortement les jeunes les moins qualifiés et les plus éloignés de l'emploi. L'éducation nationale doit prendre toute sa place pour leur permettre d'acquérir un premier niveau de qualification et/ou pour élever leur niveau de qualification par l'obtention d'un diplôme. Celui-ci reste en effet toujours une garantie pour sécuriser leurs parcours scolaire et professionnel. C'est pourquoi la FSU demande un plan d'investissement d'urgence pour renforcer les trois voies du lycée mais aussi toutes les structures publiques comme les GRETA, affaiblis par la crise.

Elle rappelle son exigence que la prime pour les professeurs référents en SEGPA soit maintenant versée sans délai.

Alors que l'application de la loi dite de transformation de la fonction publique conduit à réduire de façon drastique les capacités d'intervention et d'action des futures formations spécialisées, le travail mené en CHSCT montre à quel point cet outil est indispensable. Là où l'activité des CHSCT s'est renforcée cela a conduit à de meilleures prises en compte des situations et des actions de prévention ont pu se mettre en place. La FSU continue de dénoncer ces orientations et agira dans les nouvelles instances pour que la santé, la sécurité des personnels et leurs conditions de travail ne soient pas négligés. Casser le thermomètre n'a jamais fait baisser la température ni empêcher son aggravation.

La FSU alerte le CTMEN sur le manque de moyen dédié à la mise en œuvre de l'accord égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Ce problème de financement augure mal de l'efficacité des politiques publiques en matière d'égalité qui seront déclinées sur les territoires. L'axe 3 de l'accord portant l'objectif de "supprimer les écarts de rémunération et de déroulement de carrière" est révélateur du manque de volonté politique du ministère. On reste sur du diagnostic et aucune mesure de rattrapage n'est envisagée.

À l'ordre du jour de ce CTMEN sont inscrits deux projets de textes dont l'objet initial aurait dû être d'améliorer les carrières des personnels d'inspection. En l'état, ceux-ci ne répondent ni aux enjeux, ni à l'engagement ministériel qui a pourtant été pris. La FSU attend que ce CTMEN soit l'occasion de corriger le tir.

Pour la FSU, la revalorisation des carrières et rémunération de l'ensemble des personnels de l'éducation, pourtant sujet de communication récurrent du précédent ministère, est désormais urgent et exige une ambition bien supérieure à celle affichée jusqu'ici.